

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 36

Artikel: L'humanité à travers les âges : III
Autor: J.Z.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur une planche. De Grand-Pont, à Lausanne, pas la moindre trace ; la poste de France descendait Pépinet pour remonter le Grand-St-Jean. La maison de force était à l'hôpital ; au second étage les hommes ; à l'étage souterrain les femmes. Le château avait, où sont aujourd'hui les escaliers, deux terrasses, entre lesquelles était le chemin fermé par une grille de fer. Une colonnade servant de péristile et gardée par des soldats servait d'entrée au vieux château. Une autre colonnade avec péristyle servait d'entrée au tribunal d'appel, qui n'avait que le rez-de-chaussée. La Riponne était un creux au fond duquel coulait la Louve. Au bord de la Louve, où s'élève aujourd'hui la Grenette, étaient les bains du Boverat. L'église catholique était à la Mercerie, aujourd'hui celle des Allemands ; du temps des Bernois, c'était l'arsenal. Il y avait en cet endroit une porte où jadis les évêques devaient jurer fidélité aux franchises de la ville, avant que de monter pour prendre possession du château.

Tel était l'aspect de Lausanne, lorsque l'ancien gouvernement fonda la maison de force et construisit la nouvelle route de Vevey. Plus tard, une société d'actionnaires élevait le Casino, M. Perdonnet créait Mon-Repos, le premier bateau à vapeur, le *Guillaume-Tell*, flottait sur le lac. Un entrepreneur, M. Bocion, construisait la rue Neuve ; un libraire, M. Corbaz, associé à M. Pflüger, fondait le Bazar Vaudois au Chemin-Neuf ; le gouvernement érigeait derrière la cathédrale l'école de dessin, et nommait M. Arlaud directeur. A l'académie, M. Juste Olivier remportait des triomphes avec sa Julia Alpinula et sa bataille de Grandson ; un jeune homme intelligent de Rossinières, protégé par le vénérable pasteur de la paroisse, M. Henchoz, qui lui fit faire des études, devenait le célèbre professeur Rodieux. Le professeur Monnard, suspendu de ses fonctions pour avoir publié une brochure de M. Vinet sur la liberté des cultes, donnait des cours au Casino de Lausanne et de Genève. M. Porchat publiait à cette occasion une brochure qui lui valut une semonce du Château. Mais, enfin, partout était la vie.

En 1829, on pétitionnait pour changer la constitution ; ce fut un orage en Grand Conseil. M. Audra, lieutenant du gouvernement, combattit la pétition et dit qu'elle était faite par de la canaille qui ne savait pas même ce que c'est qu'une constitution. Aussi, à la revue, quand il vint à cheval, l'épée au côté, le chapeau à trois cornes sur la tête, au milieu de son état-major, haranguer la troupe au nom du gouvernement, les sifflets, les roulements de tambour, les coups de fusil, les cris mille fois répétés de « à bas Audra ! » lui coupèrent la parole. Il dut s'enfuir au grand galop, et tandis qu'il se frayait un passage sur la place de Saint-François, pleine comme un œuf de gens criant « à bas Audra, » il risqua être arraché de son cheval et foulé à terre. Le colonel Pellis tira son sabre et menaça de fendre la tête à qui toucherait M. le lieutenant du gouvernement ; cela sauva la partie. Mais quand on voulut

reporter le drapeau chez M. Audra, impossible, la foule criant « à bas Audra ! » remplissait la rue de Bourg, St-Pierre, Etraz. On dut porter le drapeau chez le juge de paix. Le Conseil d'Etat voulut mettre Lausanne en état de siège, mais on prépara des arcs de triomphe et une brillante réception aux troupes de Payerne qui devaient venir occuper la ville. Le gouvernement comprit qu'il valait mieux renoncer à cette mesure, mais défendit de crier « à bas Audra ! » le peuple ne crier plus, mais se mit à bâiller à haute voix autour de la Rosière, en St-Pierre, partout, et ces bâillements, risibles et terribles à la fois, eurent leur effet. La constitution fut révisée ; le *Bon Messager* la publia dans son numéro de 1831, mais le 17 décembre 1830 survint et renversa le gouvernement et la constitution.

Reprendons notre vieux Lausanne. La rue de Bourg était le siège de la noblesse, car on avait les de Loys, les d'Hermenche, les d'Arlence, les de Cottens, les de Molin, les d'Arrufens, les... mais qui les nommera tous ! ils vivaient en bons seigneurs, tenaient grand train, faisaient de la dépense. Les étrangers de haute famille hantaient leurs salons. Les toilettes les plus riches ne cessaient de circuler dans cette rue ; les fêtes se succédaient. Sur Montbenon, les cirques olympiques, les sauteurs de cordes, les feux d'artifice, les ascensions de ballons attiraient toute la ville. Des chaises de poste avec deux postillons claquant du fouet comme on ne sait plus aujourd'hui, amenaient une société dorée au Lion d'Or, premier hôtel de Lausanne ; le roi de Prusse lui-même y descendait avec sa cour.

A l'époque du camp de Bière, cette rue que Napoléon avait traversée pour aller au St-Bernard ; que les Autrichiens avaient descendue pour aller à Paris, on voyait apparaître le bataillon valaisan ; c'étaient d'abord le gigantesque tambour-major, la musique militaire, puis les chefs, tous nobles décorés, les uns de Louis XVI, les autres de Napoléon ; puis les superbes soldats, puis le bon gros curé, sur son char à bancs. N'oublions pas nos braves artilleurs des Ormonts, nos magnifiques grenadiers de Vevey ; tous allaient au camp rejoindre les Fribourgeois, les Neuchâtelois, les Genevois, et donnaient, à leur passage, une singulière animation dans la capitale.

J. Z.

L'humanité à travers les âges.

III.

Nous l'avons dit, le développement de l'esprit humain s'est fait sous la double influence de l'inspiration venant sans cesse de l'Orient, et du renouvellement des races par l'invasion des peuples du Nord vers le Sud. Le peuple d'Israël est, au milieu de ce mouvement, comme une statue grave, digne de pitié, partout haïe et toujours constante, devant laquelle les peuples et les siècles passent comme une vaste procession. Qu'ils soient financiers comme Rothschild ou Mirès ; musiciens comme Meyerbeer ou Mendelsohn-Bartholdi,

ils sont toujours étrangers partout. Ce témoin de la vérité des Saintes-Ecritures reste inaltérable comme le texte sacré dont son existence prouve l'authenticité. Les autres peuples ont eu une littérature qui a passé par toutes les phases de naissance, maturité brillante, puis déclin. Rien de cela n'existe dans la littérature hébraïque. Pour en bien comprendre le sens, il faut se rappeler qu'elle est symbolique.

La Pâques, célébrée avant la sortie d'Egypte, renferme toute la Pâques chrétienne. Moïse a refusé le titre de prince, fils de la princesse d'Egypte, comme le Christ a refusé la royauté. Le peuple israélite quitte l'abondance, le luxe, la vie du monde pour errer pendant quarante ans dans le désert, sous la conduite de Moïse et y laisser le cadavre de la servitude, avec ceux qui s'y étaient accoutumés en Egypte, et entreprendre, au moyen d'une génération nouvelle, la conquête de la Terre promise. Tout le renoncement au monde, et toute la régénération des chrétiens s'y trouve symbolisée. Quand le peuple a besoin d'eau, le rocher d'eau vive, symbole du Christ, les suit ; sont-ils affligés de serpents brûlants, on élève sur une croix un serpent d'airain et quiconque le regarde est guéri. C'est toujours le Christ.

Nous ne poursuivrons pas plus loin les exemples, ceux qui étudieront la symbolique des Saintes-Ecritures verront que ces différents livres ne forment qu'un tout parfaitement uni.

Dès les premiers temps, les Hébreux cultivèrent la musique et la poésie ; encore de nos jours, les Israélites chantent les Saintes-Ecritures au lieu de les lire. Les prophètes chantaient leurs prophéties en s'accompagnant du psalterion, du tambourin et de la harpe.

La construction de la poésie des Hébreux est généralement d'un genre extraordinaire qui lui est particulier. Elle consiste à diviser presque toutes les périodes en deux membres égaux, pour le son et pour le sens. Le premier membre exprime un sentiment, et dans le second, le même sentiment est amplifié ou répété en termes différents, ou contrasté par son opposé. Par exemple : « Chantez le Seigneur sur un nouveau cantique — chantez le Seigneur par toute la terre. Proclamez sa gloire chez les païens — ses merveilles chez tous les peuples. »

Ils avaient deux chœurs qui se répondaient ; lorsque par exemple un chœur commençait l'hymne ainsi : « Le règne du Seigneur est arrivé, que la terre se réjouisse ! » l'autre chœur répondait : « Que la multitude des êtres s'en félicite. » Le premier chœur reprenait : « Les nuages et l'obscurité l'environnent. » L'autre chœur répondait : « La justice et l'équité sont la résidence de son trône. »

Telle est probablement la source et l'origine des chants dialogués adoptés dans les cérémonies du culte public de presque toutes les églises chrétiennes.

Le vingt-quatrième psaume, que l'on suppose avoir

été composé pour le retour de l'arche sur la montagne de Sion, dût particulièrement produire un superbe effet lorsqu'il fut exécuté de cette manière. Le peuple tout entier suivait la procession. Les Lévites et les chanteurs, divisés en différents chœurs et accompagnés de tous les instruments de musique, ouvraient la marche. Après avoir entamé les deux premiers versets du psaume, lorsque la procession commençait à défiler sur la sainte montagne, un demi-chœur prononça la question suivante : « Qui osera monter sur la montagne du Seigneur et se tenir en ce lieu saint ? » Le chœur entier répondit : « Celui qui a les mains nettes et le cœur pur ; celui dont le cœur ne s'est point ouvert à l'orgueil, et qui n'a point fait de faux serment. » Lorsque la procession s'approcha du tabernacle, le chœur et tous les instruments firent entendre la question suivante : « Portez, levez la tête, ouvrez-vous, portez éternelles, et le roi de gloire entrera. » Ici le demi-chœur poursuivit en disant d'un ton plus bas : « Quel est donc ce roi de gloire ? » Et au moment où l'arche fut introduite dans le tabernacle, le chœur entier fit la réponse : « Le Seigneur fort et puissant ! le Seigneur tout-puissant dans les batailles ! »

Nos lecteurs vaudois seront un peu surpris d'apprendre que la plupart des églises chrétiennes chantent encore aujourd'hui les psaumes de David d'après ce procédé, par demandes et par réponses. Nous leur laissons à juger de l'effet.

Nous devons ajouter, en terminant, que les poèmes arabes font un vif contraste avec les poèmes hébreux, et qu'ils n'ont point cette noble simplicité ni cette majesté qui distinguent les auteurs, ou plutôt l'auteur sacré du Vieux-Testament.

J. Z.

La Clef des champs.

UNE COURSE AUX PLANS, SUR BEX.

Nous étions trois, trois esclaves de la ville, condamnés pendant toute l'année à gratter du papier sur des pupitres usés par nos coudes ; trois hommes altérés d'air pur, d'espace, de liberté. Nous avions un jour et demi à dépenser en plaisir, c'était toute une fortune !... Je vous vois rire, Messieurs, qui avez de belles campagnes pour la saison d'été, qui asservissez la nature dans vos jardins, qui tapissiez vos murs de vigne du Canada et en faites retomber les festons sur vos balcons, souvent même jusque dans vos appartements ; vous qui pouvez jouir chaque jour de la fraîcheur des avenues et des tonnelles de verdure, qui disposez de tout votre temps et n'avez d'autre souci que celui de varier vos promenades ; vous riez en voyant la joie qui nous gagne quand notre chaîne se brise pour quelques heures. Eh bien, riez ; tout se compense en ce monde ; nous éprouvons de vrais plaisirs où, grâce à une juste loi, vous n'éprouvez que de l'indifférence !...